



Schéma Covoiturage

ARLYSÈRE

Synthèse du
schéma directeur
de covoiturage

Le mot du Vice-Président



XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



Jean-François Brugnon
Vice-Président délégué aux
Mobilités



Sommaire

01

PRÉAMBULE & INTRODUCTION

Mot du Vice-Président, la démarche méthodologique de l'étude, le contexte covoiturage en France

02

DIAGNOSTIC

Potentiels de covoiturabilité, hiérarchisation des cibles et définition des enjeux covoiturage, bilan de l'expérimentation Klaxit

03

PRÉCONISATIONS LE COVOITURAGE ORGANISÉ

La stratégie de covoiturage organisé, le projet d'incitation au covoiturage avec BlablaCar Daily

04

PRÉCONISATIONS INFRASTRUCTURES & COVOITURAGE SPONTANÉ

La stratégie de covoiturage spontané, les retours de l'expérimentation, le réseau envisagé
Les aires de covoiturations, les pistes d'amélioration et d'équipement



Schéma Covoiturage

ARLYSÈRE

INTRODUCTION



Le covoiturage, un mode en plein développement

Définition du covoiturage

« L'utilisation en commun d'un véhicule terrestre à moteur par un conducteur et un ou plusieurs passagers, effectuée à titre non onéreux, excepté le partage des frais, dans le cadre d'un déplacement que le conducteur effectue pour son propre compte »

L'allocation perçue ne peut excéder les frais dépensés par le conducteur dans le cadre du partage des frais.

Une pratique ancienne, peu développée

Le covoiturage se pratique depuis le début de l'existence de la voiture. L'accession, par une grande majorité de foyers à un véhicule personnel, la réduction des coûts, les évolutions sociétales, ont conduit à une voiture utilisée massivement par une personne seule.

Notamment au travers d'une inflation marquée depuis 2020, **l'usage de la voiture tend à être repensé, particulièrement dans le cadre des déplacements domicile – travail.**

De nouveaux outils techniques et juridiques pour faciliter le développement

Le RPC (Registre de preuve de covoiturage)

<https://covoiturage.beta.gouv.fr/>

Outil étatique certifiant les trajets en covoiturage réalisés via les plateformes, le RPC est au cœur des stratégies covoiturage des collectivités territoriales.

Le Plan National du covoiturage

<https://www.ecologie.gouv.fr/covoiturage>

Plan d'aide de l'Etat visant à tripler la part du covoiturage en 3 ans.

Il permet aux collectivités de bénéficier de subventions sur l'ensemble des projets covoiturage.

L'évolution technique des applications

Depuis les années 2018, les performances des smartphones combinées au développement des opérateurs = des outils performants pour le covoiturage de tout les jour.

La loi LOM

La loi LOM fixe le cadre et les compétences des collectivités afin de développer le covoiturage. Elle définit les AOM comme entités responsables du covoiturage.





Le schéma directeur covoiturage

Une démarche concrète

Un schéma directeur de covoiturage, outil novateur qui vise à déterminer...

- L'articulation entre les différentes formes de covoiturage sur le territoire
- Les principes d'intermodalité entre le covoiturage et les autres modes (train, bus, vélo, ...)
- Le rôle des différents acteurs (de la commune à la communauté d'agglomération)
- Les objectifs pour le covoiturage à court, moyen et long terme
- La structuration temporelle et financière du déploiement des différentes offres de covoiturage
- Une stratégie de communication et d'animation des dispositifs

Une démarche à visée opérationnelle

- Le schéma directeur est un document de planification, qui vise à prévoir les services de covoiturage dans le temps.
- L'accent est mis sur le **déploiement opérationnel de solutions, notamment en expérimentant des dispositifs innovants**. L'analogie peut être faite avec une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) sur le sujet du covoiturage.
- La démarche a déjà **permis de déployer un dispositif de covoiturage** : une campagne d'incitations financières via Blablacar Daily.

L'AOM comme entité compétente...mais pas que

- Dans le cadre de la loi LOM, l'AOM est **définie comme compétente** pour le développement des solutions covoiturage.
- Cependant, le covoiturage, de par ses typologies de déplacements, dépasse largement le cadre de l'AOM et doit être réfléchi au niveau du bassin de vie.
- L'un des objectifs du schéma est **d'amener à une cohérence de dispositifs à l'échelle du covoiturage**, en s'appuyant sur l'accompagnement des autres collectivités par l'AESMB.



Le schéma directeur covoiturage *Méthodologie & objectifs*

Une stratégie sur 3 axes principaux



Objectiver les potentiels
(diagnostic)



Tester différentes formes
de covoiturage
(expérimentation)



Planifier la stratégie de
covoiturage pour le
territoire

- Objectiver les potentiels de covoiturabilité sur le territoire
- Hiérarchiser et définir les cibles principales et secondaires
- Concerter les habitants et les élus afin de définir les attentes et enjeux sur le territoire
- Benchmarker les dispositifs des territoires proches (bassin de vie)
- Apporter une culture covoiturage au territoire

- Utiliser les retours de l'expérimentation Klaxit pour mener à bien un projet de covoiturage spontané ambitieux
- Tester une ligne de covoiturage pour les déplacements internes au territoire d'Arlysière
- Evaluer le dispositif et ajuster le schéma selon les retours d'expérience

- Planifier à court et moyen terme le développement des solutions de covoiturage.
- Proposer un plan de coût / financement sur les dispositifs adaptés au territoire.
- **Travailler prioritairement sur une mixité efficace entre les infrastructures et les services de covoiturage**



Schéma Covoiturage

ARLYSÈRE

DIAGNOSTIC



La hiérarchisation des cibles

01

Domicile - travail

- Pour les déplacements internes, souvent de courte distance, en lien avec Ugine, Albertville, Beaufort, Cevins, Grésy-sur-Isère, ...
- Pour les déplacements externes, depuis / vers Métropole Savoie, avec la Tarentaise, notamment Moutiers, ainsi que la Haute-Savoie (Faverges, Annecy)

02

Loisirs de proximité

- Pour l'accès des locaux aux espaces de loisirs du territoire, notamment de montagne : Beaufortain, Val D'Arly, espaces nautiques
- En complément des offres de transport déjà existantes

03

Accessibilité & besoins

- Dans les espaces de montagne, hors saison (offre de transport plus faible)
- Accéder aux offres de services, rejoindre les zones TC, quand l'accès à un véhicule individuel est compliqué (ressources financières, ...)

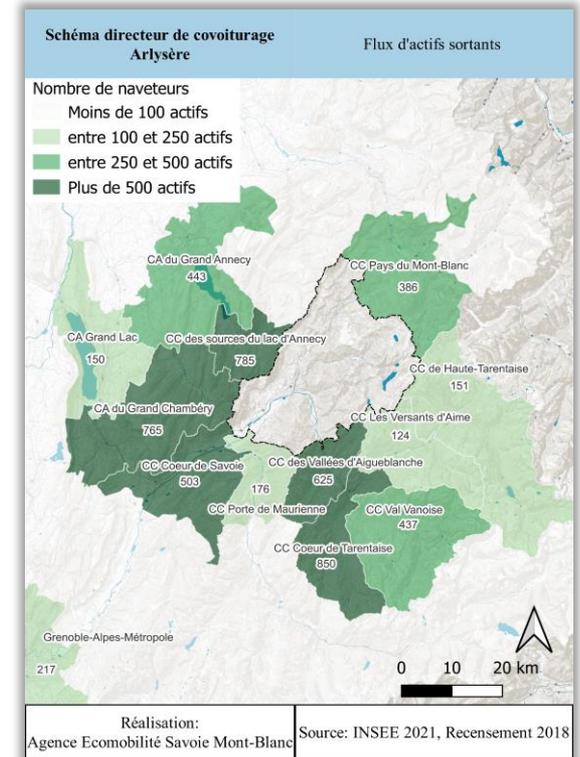
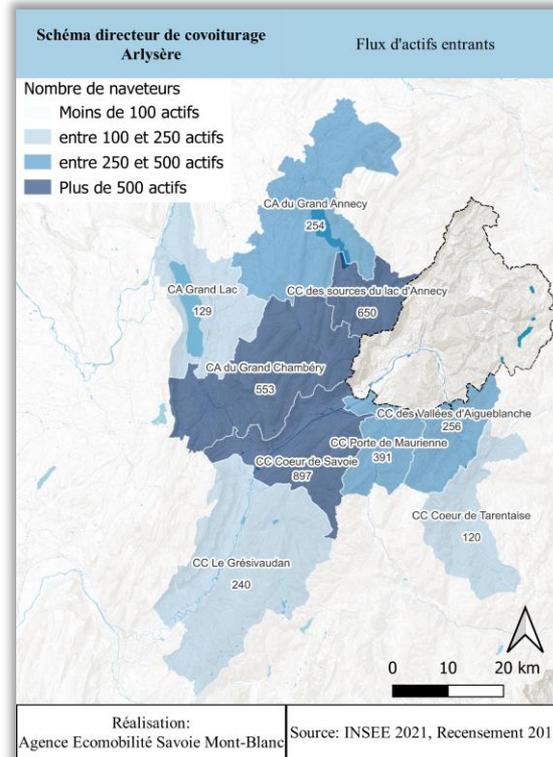
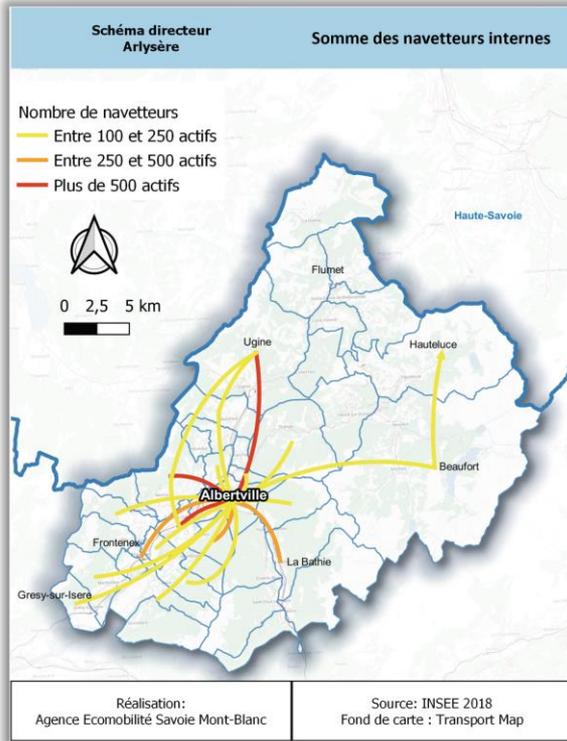
04

Tourisme

- Pour les touristes, ayant souvent pratiqué de longues distances, et leurs déplacements à l'intérieur du territoire de courte distance
- Un taux de remplissage souvent déjà élevé, qui limite les actions possibles

Une cible complémentaire : pour les événements du territoire

Analyse des déplacements « travail »



24 000 emplois sur le territoire d'Arlysère, pour 28 000 actifs

- Les déplacements internes sont majoritairement en lien avec Albertville
- Les déplacements internes représentent 77% du nombre total
- Les déplacements entrants sont majoritairement en lien Métropole Savoie ainsi que la CCdSdL
- Les déplacements entrants représentent 10% du nombre total
- Les déplacements sortants sont majoritairement en lien Métropole Savoie, ainsi que la Tarentaise
- Les déplacements entrants représentent 13% du nombre total

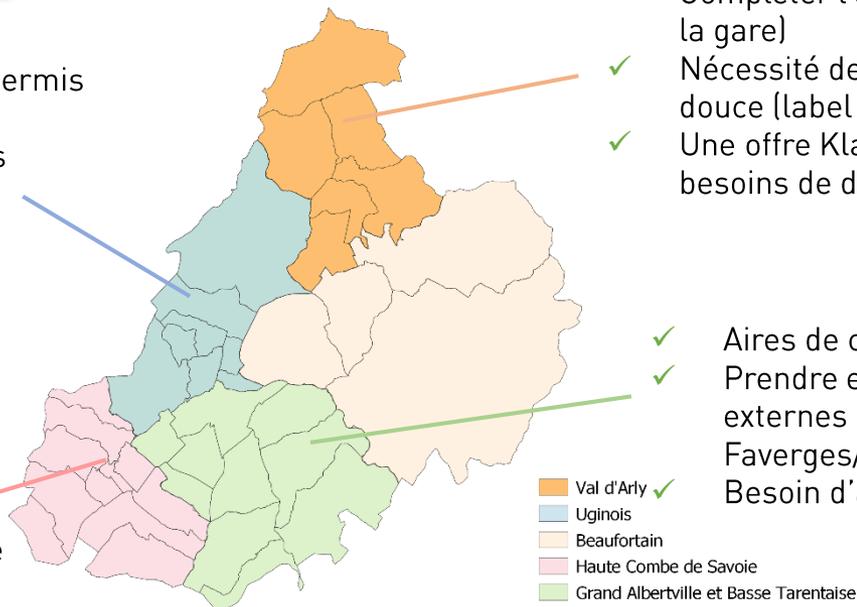
Il est estimé que deux tiers des déplacements domicile – travail du territoire sont covoiturables

Bilan des concertations des élus

Les besoins

- ✓ Démarches administratives
- ✓ Déplacements des jeunes sans permis
- ✓ Intermodalité cyclo-touristique
- ✓ Amélioration des aménagements covoiturage

- ✓ Renforcer la liaison avec Albertville
- ✓ Sortie du territoire vers l'Ouest
- ✓ Compléter l'offre TC
- ✓ Connexion avec les gares de Frontenex et Grésy-sur-Isère



- ✓ Compléter l'offre TC (notamment depuis la gare)
- ✓ Nécessité de développer la mobilité douce (label flocon vert)
- ✓ Une offre Klaxit qui n'est pas adapté aux besoins de déplacements quotidiens

- ✓ Aires de covoiturage à structurer
- ✓ Prendre en compte les déplacements externes (direction Chambéry, Faverges/Tours-en-Savoie)
- ✓ Besoin d'accéder aux stations l'hiver

Une démarche concertée

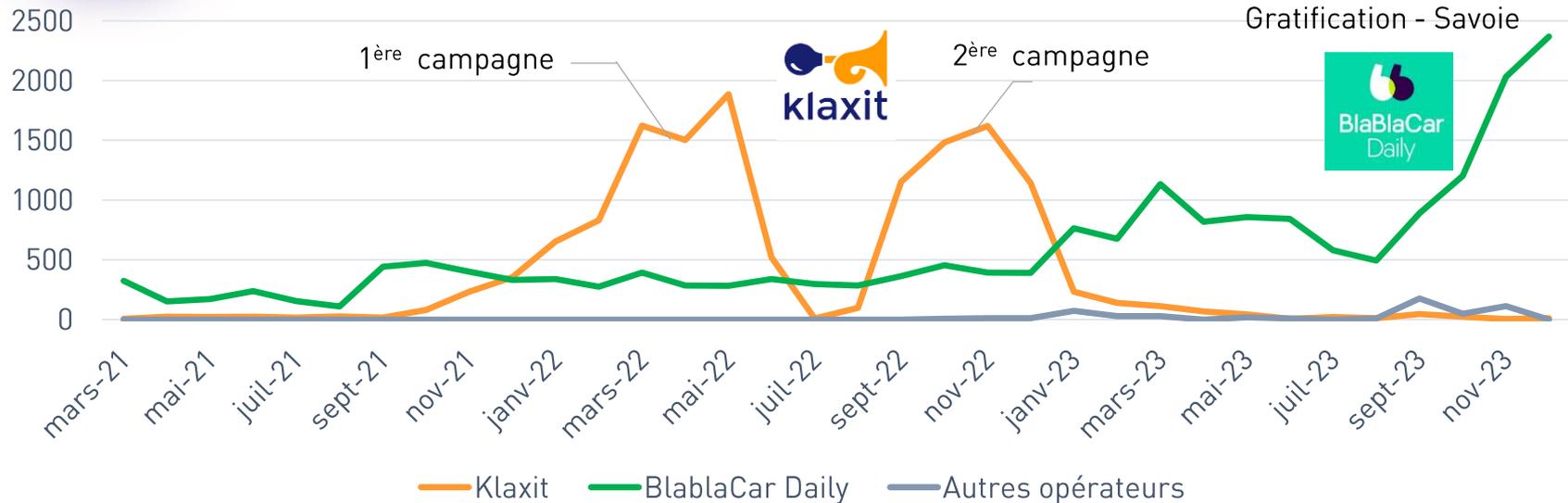
- Par groupe de communes, l'AESMB a rencontré les acteurs du territoire tout au long de l'année 2022
- Ils ont pu fixer leurs enjeux et objectifs, qui ont été pris en compte dans le schéma directeur
- Les principaux enjeux mis en avant sont le besoin de services et d'infrastructures, ainsi que la coordination territoriale (offre de mobilité, ...)

Les freins au covoiturage

- ✗ *Un territoire assez peu urbanisé -> absence d'engorgement, densité faible ...*
- ✗ *Des habitudes et une dépendance à la voiture très présentes : flexibilité, des contraintes financières parfois limitées*
- ✗ *Appréhension, manque de confiance, l'assurance retour*



Le bilan de l'expérimentation Klaxit



Evolution du nombre de trajet par plateforme de mise en relation

Source: RPC Arlysère

Le besoin d'un large périmètre

- Une forte **diversité des origines / destination des déplacements en covoiturage** : interne, en lien avec les territoires voisins, ..
- Le territoire de Métropole Savoie a expérimenté une solution sur 3 EPCI, démontrant l'intérêt de travailler à l'échelle du bassin de mobilité.
- Les collectivités de Savoie se sont donc rassemblées pour rejoindre le dispositif d'incitations au covoiturage de Métropole Savoie, afin de couvrir l'ensemble du Département.

Une définition des enjeux / besoins du dispositif

- Un dispositif d'incitation au covoiturage organisé se concentre principalement sur les déplacements **domicile / travail** : cible avec le + de potentiel et des taux de remplissage très faibles.
- Il est nécessaire de disposer d'une solution technique particulièrement aboutie.
- La **lisibilité et la simplicité pour l'utilisateur est un facteur primordial de réussite**.
- La campagne d'incitations doit être continue et fiable dans le temps, pour inciter au changement.

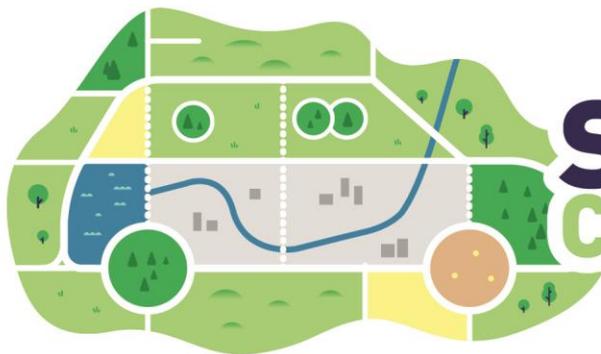


Schéma Covoiturage

ARLYSÈRE

EXPERIMENTATION



Le dispositif avec BlablaCar Daily

Les modalités de l'extension du dispositif

Un dispositif au cœur de la stratégie

Comment ça marche ?

à partir du 16 octobre 2023

Les collectivités de Savoie s'associent pour lancer un dispositif commun d'incitation au covoiturage.

Je covoite avec l'application BlablaCar Daily, partout en Savoie pour mes trajets de + de 5 km !

Offert pour le passager **Indemnisé pour le conducteur**

J'économise jusqu'à 5€ par trajet et par passager

- 1 Je télécharge **BlablaCar Daily** sur mon smartphone
- 2 Je crée un compte, indique mes adresses de domicile-travail et mes horaires de déplacements habituels
- 3 L'appli trouve un conducteur ou un passager sur mon trajet. Je n'ai plus qu'à valider !

BlablaCar l'appli de covoiturage la plus utilisée en France. Grâce à sa flexibilité, changez d'avis à tout moment !

Aujourd'hui, il y a 1,1 personnes par voiture. Si on passait à 1,7 on réduirait de 30% la circulation = fini les bouchons !

L'État offre 100€ pour les nouveaux usagers des applis de covoiturage quotidiennes. BlablaCar me versera le bonus si je réalise 10 trajets en 3 mois.

- Suite aux premiers succès de l'opération d'incitations sur Métropole Savoie, les autres territoires savoyards se sont regroupés pour lancer un dispositif d'incitations financières similaire.
- Arlysère, le SMAPS, l'APTV et le SPM ont donc monté un projet commun, qui reprend les codes de l'opération déjà menée sur Métropole Savoie.
- La communication est identique : le Département et les 3 collectivités ont donné leur accord pour la réutilisation des supports.
- Le projet est « dissocié », au niveau du montage, du projet Métropole Savoie. Les deux dispositifs sont donc identiques pour l'utilisateur, mais le montage est différent.
- L'enjeu principal est de développer un dispositif commun sur l'ensemble du territoire savoyard.

Une cible domicile / travail traitée efficacement

- En répondant aux besoins des habitants se déplaçant au sein du Département de la Savoie, le dispositif permet de répondre à de nombreux enjeux domicile / travail
- **Le besoin principal est de développer l'offre au travers des actions de communication et d'animation du dispositif**
- L'unification du dispositif, permettant une lisibilité simple pour les usagers, est le principal apport du dispositif, réalisé grâce à une coordination territoriale de qualité entre + de 10 entités !

Un montage commun à envisager

- Le dispositif « Métropole Savoie » et le dispositif « Nouveaux territoires » sont actuellement dissociés au niveau du montage.
- Cela entraîne des difficultés sur la volonté d'un projet global et commun : enveloppes séparées, calendrier différents, coordination complexe.
- En profitant des clauses de renouvellement du marché « Métropole Savoie », il est proposé une fusion des deux dispositifs pour Janvier 2025.

Le lancement est effectif depuis le 16 Octobre 2023.

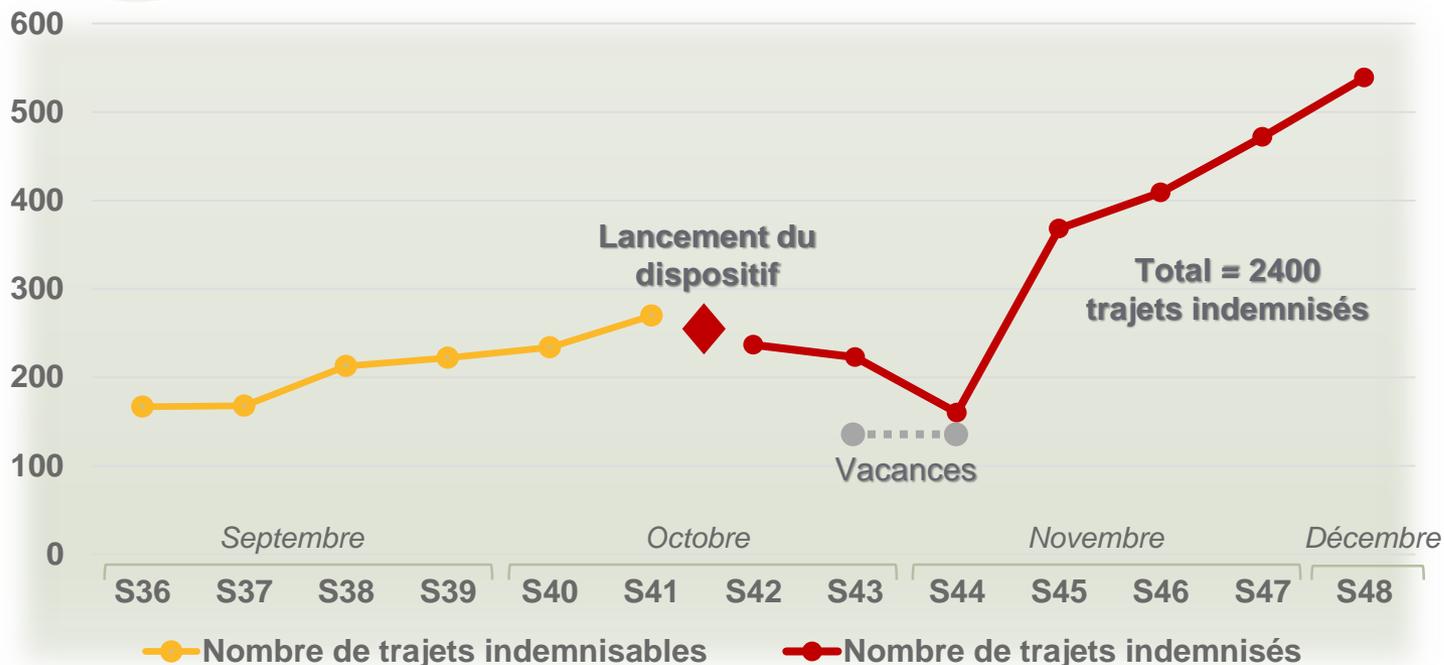


Les premiers résultats de l'opération

Nombre de trajets réalisés

En lien avec Arlysère, par semaine, depuis le 1^{er} Septembre 2023

Source : Registre de Preuve de covoiturage – Produit par l'AESMB



Distance moyenne de 37,5 km, pour 24,5 minutes

91% des trajets sont réalisés sur les créneaux 6h30 – 9h & 16h30/19h

Plus de 600 personnes ont utilisé le dispositif

Une tendance positive

- Les premiers résultats sont satisfaisants, avec un doublement du nombre de trajets réalisés en moyenne
- La cible visée est effectivement celle touchée (travailleurs, se rendant sur leur lieu de travail)



Schéma Covoiturage

ARLYSÈRE

PRECONISATIONS INFRASTRUCTURES



L'équipement d'une aire de covoiturage

Version technique

	L'accessibilité	Les éléments de confort	L'intermodalité	Revêtements et qualité générale	La signalisation
Niveau minimal préconisé	<ul style="list-style-type: none"> Proximité de l'aire aux principaux axes Proximité de l'aire aux centres bourg Sécurité d'entrée et de sortie de l'aire 	<ul style="list-style-type: none"> Eclairage Abri 	<ul style="list-style-type: none"> Stationnement vélo type arceau ou abrité Informations sur les offres de transport à disposition 	<ul style="list-style-type: none"> Qualité du revêtement sur l'aire Qualité du marquage 	<ul style="list-style-type: none"> Signalisation au sol (marquage covoiturage par place) Signalisation verticale sur l'aire Signalisation numérique simple (maps, base nationale)
Niveau excellent préconisé	<ul style="list-style-type: none"> Circulation, demi-tour simplifié sur l'aire Qualité de la route d'accès 	<ul style="list-style-type: none"> Panneau d'informations sur l'aire et les offres à disposition <ul style="list-style-type: none"> Borne de rechargement pour VE Aspect visuel de l'aire : espaces vert, affichage, ... 	<ul style="list-style-type: none"> Cheminement piéton + vélo depuis les principaux pôles générateurs proches Bornes de rechargement pour vélo électrique 	<ul style="list-style-type: none"> Panneau solaire pour alimenter les équipements Stationnement contrôlé (heures, pratique, etc...) Usage mixte dans les zones de loisir 	<ul style="list-style-type: none"> Signalisation verticale autour de l'aire (jalonnement) Signalisation numérique complète (plateforme internet, ..)



L'équipement d'une aire de covoiturage

Équipement minimum préconisé

Une aire avant tout fonctionnelle, de taille modérée

Simple d'accès (à proximité des habitations et axes) et signalisée
Revêtement en bon état

Quelques éclairages et un abri
Une information sur l'offre à disposition à proximité

Du stationnement vélo simple
Cheminement modes doux efficaces





L'équipement d'une aire de covoiturage

Équipement excellent préconisé

Une aire structurante,
qui dessert les
principaux axes

A proximité directe
des axes majeurs
Revêtement si
possible perméable
de très bonne qualité
Visuel soigné

Des équipements
complets : bornes
IRVE, VAE, ...
Éclairage performant
(sécurité)

Stationnement vélo
sécurisé
Connexions aux axes
cyclables



Synthèse des lieux & potentiels

Aires existantes

7 aires existantes performantes ou à valoriser, bénéficiant d'emplacements stratégiques

Aires suggérées

Des aires structurantes, qui permettront de mailler le territoire

Des aires de proximité, qui permettront de compléter, si besoin, le futur réseau d'aires

Valorisation de parkings existants en priorité, dans une démarche de perméabilisation des sols et de développement durable

Schéma directeur de
covoiturage
Aires de covoiturage

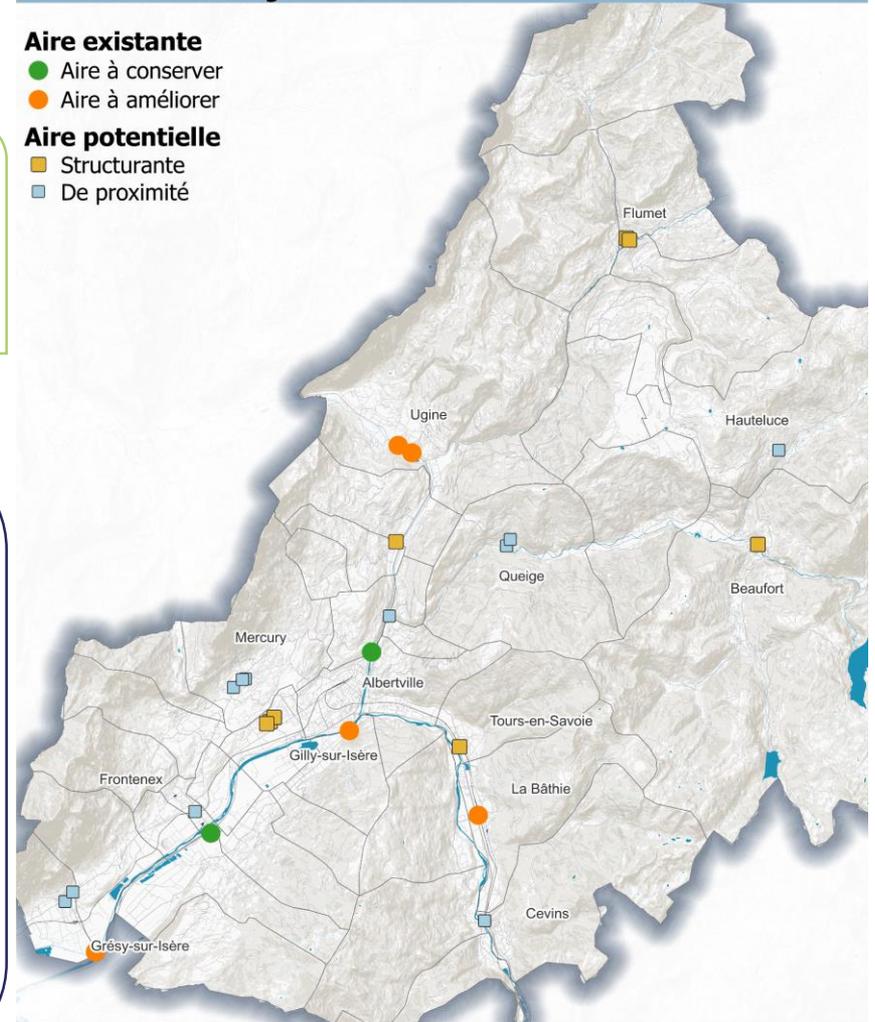
Synthèse
Aires existantes & propositions

Aire existante

- Aire à conserver
- Aire à améliorer

Aire potentielle

- Structurante
- De proximité



Exemple de valorisation de l'existant

Envisager une étude complémentaire pré-travaux

- Le schéma directeur permet de définir les lieux potentiels, ainsi que la démarche stratégique à suivre
- Une étude complémentaire, assez courte (une dizaine de jours) est à prévoir pour produire les fiches aménagements de chaque aire
- Elle permettra aussi une consultation des communes, au cas par cas

- Ne pas oublier les aspects liés à la signalétique, que ce soit sur les outils de cartographie en ligne (Google Maps) et dans les outils institutionnels (base de données, etc...)

Aménagement de l'aire



Légende

Cyclable

- Stationnement vélo sécurisé
- Stationnement vélo type « arceau »

Equipements

- Lampadaire
- Panneau d'informations

Stationnement

- Stationnement réservé - covoiturage
- Emprise - covoiturage

Travaux & revêtement	Éléments de confort & sécurité	Intermodalité
<p>A prévoir</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration du stabilisé sur les places dédiées ○ Signalisation verticale des places, possibilité de délimiter les places grâce à des rondins de bois  <p>Détail des coûts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 270m² de stabilisé = 27 000€ ○ 2 panneaux verticaux = 1000€ <p>○ <i>Point d'attention</i> : pour les travaux lourds avec génie civil, l'estimation nécessite le recours à un bureau spécialisé</p>	<p>A prévoir</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ 3 lampadaires pour améliorer l'éclairage ➢ 1 panneau d'information <p>Détail des coûts</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Eclairage = 3000€ ○ Informations = 1000€ 	<p>Cyclable</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ 1 stationnements vélo sécurisé (=1000€) ➢ 4 arceaux vélo (=400€) <p>Transports en commun</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ Gare SNCF Lépin Le Lac



Gouvernance et déploiement des aires





Schéma Covoiturage

ARLYSÈRE

PRECONISATIONS LIGNES DE COVOITURAGE



Principes – Lignes de covoiturage

Principes de bases

- La mise en relation passager / conducteurs se fait **directement sur la voirie**, au moment de la prise en charge
- Généralement adapté aux trajets de **moins de 20 km**
- **Deux modèles de lignes de covoiturage**, permettant de répondre à tout les types d'usages (domicile – travail, loisirs, ...)
- A construire en **complémentarité avec les autres solutions de covoiturage** et de mobilité

Avantages

- Du point de vue des **usagers**
 - Conducteurs : Absence de **détour** ou de **temps d'attente**
 - Passagers : **simplifie la mise en relation** en évitant l'organisation préalable
- Du point de vue de la **collectivité**
 - L'organisation en lignes permet d'être **cohérent avec un réseau TC**, en **complément spatial** ou temporel.



*Vidéo présentant
le covoiturage
spontané*

Le réseau proposé

Ligne – Espace valléen

3 propositions de lignes

Grésy-sur-Isère ••• Albertville

Albertville ••• Ugine

Albertville ••• Cevins ••• Moutiers

1 prolongement

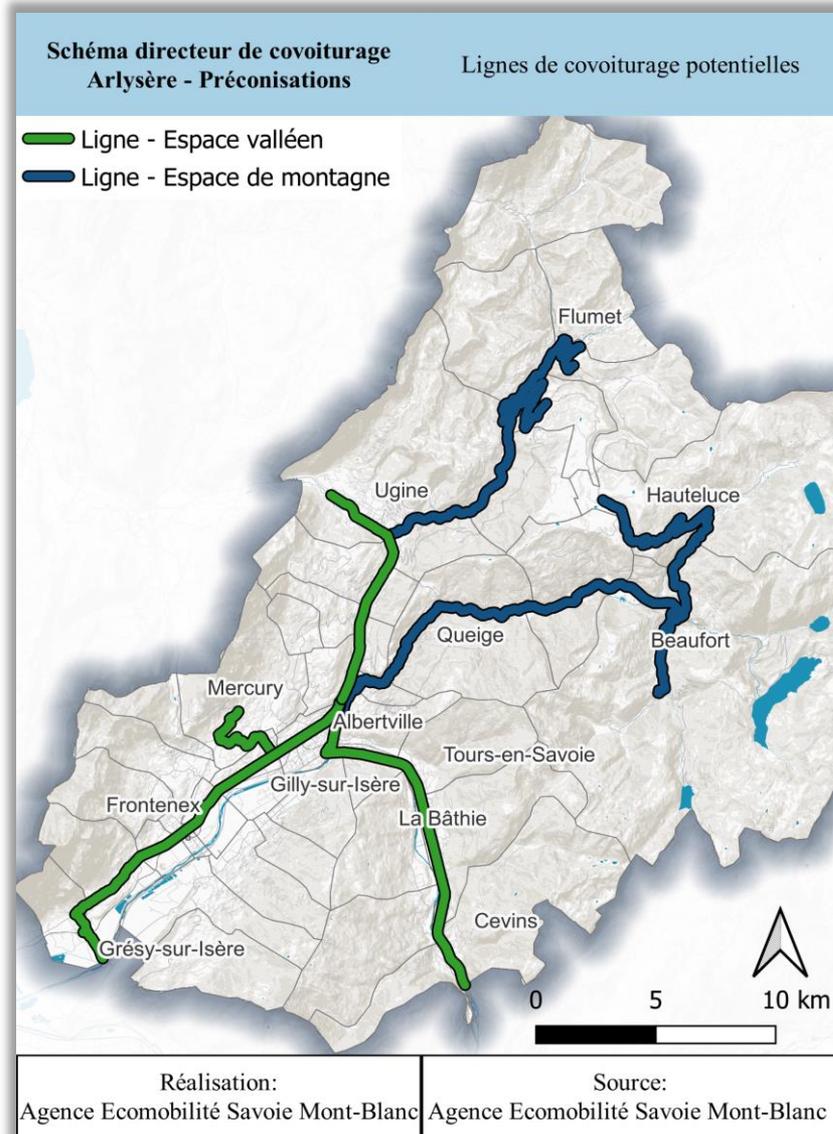
Vers Mercury

Ligne – Espace de montagne

2 propositions de lignes

Albertville ••• Queige ••• Beaufort

Ugine ••• Flumet





Une première ligne à tester

Ligne – Espace de montagne Albertville – Queige – Beaufort

- Cible principale = Tourisme / Loisirs > Moins de freins pour les usagers pour découvrir le dispositif que dans le contexte des déplacements domicile/travail
- Etude comparée possible avec d'autres territoires
- Enjeu fort sur le point de départ à Albertville

Environ **10 arrêts**

Investissement:
6 000 € à 20 000 € par arrêt

Fonctionnement:
1 000 € à 5 000 € par arrêt

Communication/Animation:
15 000 € à 30 000 € annuel

Délais :
De 6 mois à 1 an

Objectif de déploiement
Début saison touristique
hivernale (Décembre 2024)

Proposition
Une ligne sur le modèle du « Grand Chambéry »



Schéma Covoiturage

ARLYSÈRE

CONCLUSION



Synthèse des préconisations

- Action réalisée
- Action « en bonne voie »
- Action à construire

A. Covoiturage organisé

- **Action 1** : Déployer un dispositif d'incitations financières en partenariat avec les collectivités savoyardes
- **Action 2** : Pérenniser le dispositif pour instaurer un changement de comportement (minimum 2 années)
- **Action 3** : Viser une extension du dispositif aux autres collectivités en lien avec Arlysère, notamment les Sources du Lac

B. Covoiturage spontané

- **Action 1** : Expérimenter le dispositif sur une cible loisir, en lien avec les espaces de montagne
- **Action 2** : Expérimenter le dispositif sur une cible domicile – travail, avec un modèle à haut niveau de service en lien avec Ugine
- **Action 3** : Créer un réseau de plusieurs lignes de covoiturage, complémentaires avec le réseau TC

C. Infrastructures de covoiturage

- **Action 1** : Pérenniser et améliorer les aires de covoiturations déjà existantes sur le territoire (notamment au niveau de la signalisation)
- **Action 2** : Réserver 10 emplacements de stationnement déjà existants, pour les transformer en lieu de covoiturage
- **Action 3** : Mutualiser les aires de covoiturage et construire des « aires de mobilité »

D. Communication

- **Action 1** : Harmoniser la communication covoiturage sur l'ensemble des outils institutionnels du territoire
- **Action 2** : En partenariat avec les autres territoires savoyards, mettre à disposition un outil de synthèse de l'offre covoiturage
- **Action 3** : Renseigner l'offre covoiturage sur les plateformes nationales collaboratives, ainsi que les outils cartographiques



Phasage de déploiement des actions

2024

2025

2026

Et après

- ✓ **A.2** : Inscrire au budget 2024 et 2025 les fonds nécessaires pour l'incitation financière et candidater au Fonds Vert
- ✓ **B.1** : Lancer l'étude de déploiement de la ligne de covoiturage entre Albertville et Beaufort
- ✓ **C.1 & C.2** : Réaliser une étude approfondie de déploiement et de renforcement des aires de covoiturage
- ✓ **D.1** : Mettre à disposition des communes et autres acteurs le kit de communication covoiturage
- ✓ **D.2** : Développer l'outil, le déployer et le porter à connaissance
- **A.2** : Projet unique d'incitation en Savoie
 - **A.3** : Créer un partenariat avec les Sources du Lac pour les intégrer au dispositif d'incitations financières
 - **B.2** : Lancer l'étude de déploiement de la ligne de covoiturage entre Ugine et Albertville
 - **C.1 & C.2** : Déployer le renforcement des aires existantes, ainsi que la création de 5 aires supplémentaires de covoiturage
 - **D.3** : Inscrire les aires au registre national
- **A.2** : Adapter le dispositif d'incitations financières selon les retours d'expérience
 - **B.3** : Selon les retours d'expériences, compléter le dispositif de lignes de covoiturage
 - **C.1 & C.2** : Finaliser le maillage d'aires de covoiturage sur le territoire
 - **D.3** : Inscrire les aires au registre national
- **Une priorité** : suivre constamment l'évolution de l'écosystème covoiturage, et étudier les possibilités de nouvelles solutions
 - Suivre l'évolution et l'usage des dispositifs déployés, pour les renforcer, les maintenir, ou les retirer



Indicateurs budgétaire

A. Covoiturage organisé

Campagne d'incitations financières Coût annuel		
Incitatifs	Animation	Suivi
100 000€	25 000€	10 000€

B. Covoiturage spontané

Ligne de covoiturage		
Investissement	Animation	Fonctionnement
100 000€	25 000€	20 000€

C. Infrastructures de covoiturage

Développement des aires		
Etude	Amélioration / Par place	Création / Par place
10 000€	2000€	10 000€

D. Communication

Accompagnement stratégique
Intégré dans les prestations de l'Agence sur l'année 2024



Schéma Covoiturage

ARLYSÈRE

ANNEXE 1

AIRES EXISTANTES

Équipement des aires: Secteur de la N90

	Grésy-sur-Isère (1)	Grand Arc St-Hélène (2)	Gare La Bathie (3)
<i>Acc. voiture</i>	✓	✓	✗
<i>Acc. Modes actifs</i>	+/-	✓	✗
<i>Équipement cycles</i>	✗	✗	✗
<i>Confort piéton</i>	✗	✓	✗
<i>Intermodalité</i>	✗	✗	✗
<i>Signalisation</i>	✓	✓	✗
<i>Revêtement</i>	+/-	✓	✗



(1) Aire améliorable pour les autres modes que la voiture individuelle



(2) Aire très qualitative



(3) Aire à valoriser



Équipement des aires: Secteur d'Albertville

	Albertville Nord (1)	Rue R.Bertrand Albertville (2)
Acc. voiture	✓	✓
Acc. Modes actifs	✗	✗
Équipement cycles	+/-	✗
Confort piéton	✗	✗
Intermodalité	✗	✗
Signalisation	✓	+/-
Revêtement	✓	+/-



(1) Aire améliorable pour les autres modes que la voiture individuelle



(2) Aire à valoriser



Equipement des aires: Secteur d'Ugine

	Aire du chemin des Mottais (1)	Aire de la route d'Annecy (2)
<i>Acc. voiture</i>	+/-	+/-
<i>Acc. Modes actifs</i>	+/-	+/-
<i>Equipement cycles</i>	✗	✗
<i>Confort piéton</i>	✗	✗
<i>Intermodalité</i>	✗	✗
<i>Signalisation</i>	+/-	✗
<i>Revêtement</i>	✓	✓



(1) Aire à valoriser



(2) Aire à valoriser



Schéma Covoiturage

ARLYSÈRE

ANNEXE 1

AIRES POTENTIELLES



Secteur en lien avec Albertville

MERCURY

3 propositions

- Salle des Fêtes
- Bibliothèque / école
- Eglise / Cimetière



GILLY SUR ISERE

3 propositions

- Atrium
- Eglise / Mairie
- Salle polyvalente





Secteur en lien avec Albertville

MERCURY

	Avantages	Inconvénients
<u>Salle des fêtes</u>	Grande disponibilité	Eloigné du centre bourg
Bibliothèque / école	Dans le centre bourg	Saturation aux heures d'entrée/sortie de l'école
Eglise / Cimetière	Disponible et dans le centre bourg	Utilisations pour les commerces

GILLY SUR ISERE

	Avantages	Inconvénients
Atrium	Dans le centre bourg	Saturation
<u>Eglise / Mairie</u>	Grande disponibilité et dans le centre bourg	Utilisation pour les commerces
Salle polyvalente	Dans le centre bourg	Rue étroite



Secteur en lien avec la CC Cœur de Savoie

FRONTENEX

1 proposition

- Gare SNCF



GRESY SUR ISERE

2 propositions

- Cimetière
- Mairie





Secteur en lien avec la CC Cœur de Savoie

FRONTENEX

	Avantages	Inconvénients
<u>Gare SNCF</u>	A proximité du centre bourg et intermodalité possible	Foncier SNCF

GRESY SUR ISERE

	Avantages	Inconvénients
<u>Cimetière</u>	Grande disponibilité et à proximité du centre bourg	En amont du bourg
Mairie	Dans le centre bourg	Saturation



Secteur en lien avec la Tarentaise

TOURS-EN-SAVOIE

1 proposition

➤ Sortie n°32

CEVINS

1 proposition

➤ Sortie n°35





Secteur en lien avec le Beaufortain

FLUMET

2 propositions

- Office du tourisme
- Place du château

HAUTELUCE

1 proposition

- Cimetière

BEAUFORT

1 proposition

- Place Frison Roche

QUEIGE

2 propositions

- Base de loisirs
- Cimetière



Le covoiturage en station de ski est à valoriser dans un second temps en accord avec les gestionnaires. De multiples solutions existent pour favoriser cette pratique telles que des tarifications avantageuses, du stationnements réservés au pied des pistes....



Secteur en lien avec le Beaufortain

HAUTELUCE

	Avantages	Inconvénients
<u>Parking bas</u>	Pas de saturation (hors saison)	Usage multiple

FLUMET

	Avantages	Inconvénients
<u>Parking office du tourisme</u>	Pas de saturation (hors saison)	Utilisation pour les commerces
Place du château	A proximité du centre bourg	Usage fort par les résidents et accès complexe



Secteur en lien avec le Beaufortain

BEAUFORT		
	Avantages	Inconvénients
<u>Place Frison Roche</u>	A proximité du centre bourg	Saturation et utilisation pour les commerces

QUEIGE		
	Avantages	Inconvénients
<u>Base de loisirs</u>	Accès simple	Usage multiple
Cimetière	A proximité du centre bourg	Petit et accès complexe